

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 85144

Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi les informations suivantes : A la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle. Compte tenu de l'annonce d'un prochain remaniement ministériel, il conviendrait que la réponse soit fournie dans le délai prévu par le Règlement de l'Assemblée nationale, à savoir un mois.

Texte de la réponse

À la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres du cabinet du ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, les informations demandées sont les suivantes (calcul effectué en se basant sur une durée annuelle, primes et indemnités comprises) : moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées : 167 381 EUR ; moyenne des trois rémunérations nettes les moins élevées : 46 600 EUR.

Données clés

Auteur : M. René Dosière

Circonscription: Aisne (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 85144

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8238 **Réponse publiée le :** 5 octobre 2010, page 10850